

Rapport annuel du développement durable

Développement durable : où en est-on ?

Communauté
d'Agglomération du Muretain

Rapport 2014 : Bilan 2012 – Budget 2014



Sommaire

Préambule

Partie 1 : Bilan des politiques publiques et des services mis en œuvre sur le territoire au regard des 5 finalités du développement durable

1. Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère
2. Préserver la biodiversité et protéger les milieux et les ressources
3. Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains
4. Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations
5. Fonder les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Partie 2 : Bilan sur la prise en compte des éléments de méthode du développement durable

1. La stratégie d'amélioration continue
2. La transversalité de l'approche
3. La participation des acteurs locaux, des agents et des habitants
4. L'organisation du pilotage
5. L'évaluation partagée

Partie 3 : Approche sectorielle

1. Pôle développement territorial
 - 1.1. Aménagement du territoire
 - 1.2. Habitat
 - 1.3. Développement économique
 - 1.4. Transports
2. Pôle services techniques
 - 2.1. Collecte et traitement des déchets
 - 2.2. Patrimoine
 - 2.3. Voirie
 - 2.4. Piscines
3. Pôle éducatif
 - 3.1. Enfance
 - 3.2. Petite enfance
 - 3.3. Restauration
 - 3.4. Entretien ménager / ATSEM
4. Pôle fonctionnel
 - 4.1. Ressources humaines
 - 4.2. Administration générale
 - 4.3. Informatique – Finances
5. Missions transversales
 - 5.1. Agenda 21
 - 5.2. Politique de la ville
 - 5.3. Communication

Conclusion et Perspectives

Préambule

1.1. Mettre le développement durable au cœur des débats

Dans le cadre du débat sur les orientations budgétaires, depuis 3 ans, la Communauté d'Agglomération du Muretain est soumise à l'obligation réglementaire de présenter, sous forme de rapport, l'ensemble des politiques et des actions que la CAM a réalisées, en faveur du développement durable.

Ce rapport est prévu par la loi du 12 juillet 2010 portant Engagement National pour l'Environnement (article 255), dite loi Grenelle 2. Le décret n° 2011-687 du 17 juin 2011 et la circulaire du 3 août 2011 viennent compléter les dispositions prévues par la loi.

Ce 3^{ème} rapport s'appuie donc sur le bilan de l'année 2012 pour éclairer le vote du budget 2014.

Au regard de la validation récente du programme d'actions Agenda 21 par le conseil communautaire, le rapport annuel sur la situation en matière de développement durable établit un lien avec la mise en oeuvre du programme d'actions.

Ainsi, ce rapport a vocation, à la fois, à éclairer les débats d'orientations budgétaires et à servir de base au suivi et à l'amélioration continue du programme d'actions Agenda 21.

1.2. Quelques éléments de méthodes et clés de lecture du rapport

Objectif

Le rapport de développement durable est un **outil** d'aide à la décision. Il doit pouvoir être consulté rapidement et proposer une vision globale et synthétique de la prise en compte du développement durable dans les activités de la CAM.

Son objectif n'est pas de rendre compte avec neutralité de l'implication de la CAM dans la démarche de développement durable, mais de solliciter la prise en compte du développement durable par les élus dans les DOB, ainsi que dans le travail des agents au quotidien.

Contenu

Le rapport 2014 est organisé en 3 parties.

La première partie traite des actions remarquables menées par la CAM pendant l'année 2012 au regard de chacune des 5 finalités du développement durable.

La seconde partie présente les points forts de l'année 2012 concernant chacun des 5 éléments de démarche du développement durable.

La dernière partie offre une approche sectorielle des activités et politiques de la CAM, avec pour chaque direction, une analyse en 4 points :

- l'évolution du budget et de la part du budget dans le budget global, en fonctionnement et investissement
- quelques indicateurs
- les pistes d'amélioration identifiées
- les contributions au programme d'actions Agenda 21.

Cette 3^{ème} partie a vocation à être actualisée chaque année de manière à dégager des tendances, des évolutions dans les pratiques de la CAM, et ainsi constituer un outil de suivi de la prise en compte du développement durable par la collectivité.

Enfin, en conclusion, 2 graphiques sont présentés pour livrer une évaluation globale et visuelle de l'implication de la collectivité en matière de développement durable.

Partie 1 :

Bilan des politiques publiques et
des services mis en œuvre sur le
territoire
au regard des cinq finalités du
développement durable

1. Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère

Amélioration de l'habitat :

Le service Habitat poursuit le programme « Habiter mieux », qui a permis à 28 propriétaires privés de bénéficier de subventions pour réaliser des travaux d'amélioration dans leur logement.

La CAM a poursuivi ses actions de conseil et d'information aux habitants en maintenant les permanences ADIL (volet juridique) et les permanences PIG, complétées en 2012 par les permanences CLLAJ 31 sur le logement autonome des jeunes.

Performance énergétique des bâtiments et des installations :

L'année 2012 voit le démarrage d'un suivi multi technique par GMAO (gestion de maintenance assistée par ordinateur) en collaboration avec IDEX (prestataire électricité, fluides, entretien des bâtiments) et BEFS (cabinet d'études et d'assistance à MO). Ce suivi a été mis en place en 2012 pour voir apparaître les premiers résultats en 2013.

La mise en place de ce suivi permet de gérer finement les équipements et les consommations par un relevé mensuel. En plus de Dialège, un relevé des compteurs ainsi qu'un rapport trimestriel sur la consommation des bâtiments est assurés par IDEX. On sait maintenant ce que consomme chaque bâtiment dont la CAM a la charge. Un inventaire de l'équipement (climatisation / chauffage) de chaque bâtiment a été réalisé. Il est désormais plus facile d'établir des devis et de quantifier les économies réalisables par le remplacement du matériel. Par ailleurs, la CAM a profité du changement de prestataire de maintenance des bâtiments pour introduire le contrôle et l'inventaire des bâtiments, assortis d'un volet préventif (visite périodique des équipements qui permet une intervention avant la panne).

Le nouvel outil, plus fin, plus précis, permet de construire un argumentaire concret sur la perte en énergie, le coût du remplacement et le temps de retour sur investissement.

Enfin, il est important que les utilisateurs et les gestionnaires des bâtiments s'approprient les problématiques de l'économie d'énergie. La limite des températures est fixée à 23°C, ce qui entraîne un certain mécontentement de la part des agents, d'où la nécessité d'une sensibilisation agent sur ce point.

Deux problèmes subsistent :

- La consommation énergétique des bâtiments dont la CAM n'est pas propriétaire.
- Le rafraîchissement.

Fin 2012, une plateforme de stockage / broyage des déchets verts a été réalisée à Muret. Avant la création de cette plateforme, le traitement des déchets verts nécessitait beaucoup de manutention et d'énergie (compacteur + camion pour compacter les 50 à 60 t de déchets verts dans une benne de 30 m3). Grâce à cette plateforme, les déchets sont stockés au sol avant d'être broyés sur place pour être transportés vers les sites de valorisation. On a augmenté la charge dans les bennes et donc optimisé le transport. Avant, en l'absence de plateforme de stockage, le broyage se faisait sur le site de valorisation.

Modes de déplacements :

2012 est l'année du lancement officiel de l'étude qui vise la mise en place d'un plan de déplacement interentreprises. Le Club des Entreprises du Muretain, qui est à l'initiative de ce projet, en partenariat avec la CAM, souhaite proposer des solutions pour améliorer les déplacements sur plusieurs zones d'activité (mode alternatif, vélos, transports en commun, co-voiturage...). Cette

étude, qui concerne 215 entreprises pour 10 000 salariés, a été confiée au bureau d'étude Egis, spécialiste des questions d'inter modalité des transports et de développement urbain.

Sur la partie développement de la multi modalité des transports, la CAM a aussi réalisé des aménagements sur les parkings des gares de Muret et de Portet-sur-Garonne. Ces aménagements se sont traduits par la mise en place d'équipements vélos (vélos station collective + Point Vélo Service) sur la gare de Muret et par la réalisation d'études géotechniques et des études de sol sur la gare de Portet-sur-Garonne dans la perspective d'un projet d'aménagement.

En parallèle de ce processus de développement des modes de transports alternatifs, la CAM a continué en 2012 d'améliorer son réseau de transport collectif en créant trois nouveaux points d'arrêts sur le réseau TransCam, en créant une ligne régulière supplémentaire (N°4) à Portet-sur-Garonne et en augmentant l'amplitude horaire des lignes régulières à Muret ainsi que sur les lignes 1,2 et 3 à Portet-sur-Garonne.

De façon anecdotique, mais emblématique, la CAM a organisé sur l'année 2012 la collecte hippomobile des sapins de Noël.

Bilan d'émission de Gaz à Effet de Serre (BeGES)

Un bilan de gaz à effet de serre a été établi à partir des données 2011 dans le cadre de la démarche Agenda 21 - Plan Climat Energie Territorial. Le bilan des émissions de gaz à effet de serre « réglementaire » comprend les émissions liées au chauffage, à la consommation de carburants des véhicules de la CAM, au transport en commun TamTam (scope 1) ainsi que les émissions indirectes dues à l'achat d'énergie, notamment électrique (scope 2). Il s'élève à 2 420 tonnes équivalent CO₂. Au-delà de l'aspect réglementaire, la CAM a voulu connaître les autres émissions de son activité : déplacement des agents, achats de nourriture et de matériel, traitement des déchets et travaux. Le bilan total s'établit à 10 360 t éqCO₂ – 3 680 t éqCO₂ d'émissions évitées (par le recyclage et la valorisation des déchets) soit au total 6 680 t éqCO₂.

6 680 tCO₂ –équivalent, c'est autant que ...



35
Millions
de km en voiture



Les émissions annuelles
de **770**
Français

2. Préserver la biodiversité et protéger les milieux et les ressources

Inventer le territoire de demain

L'approbation et le lancement de la mise en œuvre du SCOT de la Grande Agglomération Toulousaine fixe les grandes orientations d'aménagement à l'horizon 2030. Ses objectifs sont de réduire par deux les consommations foncières annuelles, de protéger les espaces agricoles et naturels identifiés, de privilégier l'accueil de la population et d'activité dans les secteurs les mieux desservis en transport et mieux équipés en infrastructures et en commerce et de valoriser les espaces naturels ou agricoles et le patrimoine bâti dans le cadre de la couronne verte. Les communes de la CAM, en approuvant le ScoT, s'engagent à respecter les dispositions de ce dernier et s'inscrivent dans cette dynamique.

En 2012, la CAM a lancé trois études avec un fort potentiel de développement durable. L'étude de secteur « Vallée Garonne-Ariège » qui porte un regard stratégique sur la prospective territoriale de 6 communes d'un même bassin de vie. Les résultats de cette étude vont permettre de confirmer ou d'infirmer les orientations du SCoT quant à l'urbanisation sur ce secteur.

L'étude de restructuration des bourgs péri-urbains. Cette étude, réalisée par l'AUAT, dresse un constat des enjeux de développement de nos communes péri-urbaines pour enfin proposer des outils et une méthode pour revitaliser ces bourgs périurbains en les faisant passer du statut de village « dortoirs » à celui de ville attractive (commerce de proximité, forme urbaine, patrimoine). Cette étude inspire l'action 1 (Revaloriser les centres-villes et les centres-bourgs) du programme d'actions Agenda 21.

Une étude sur l'agriculture péri-urbaine, qui est le prolongement du « schéma des espaces naturels et agricoles à protéger durablement » qui inspire elle aussi les actions 2 (Valoriser les sites remarquables autour d'un projet de territoire) et 7 (Soutenir une agriculture péri-urbaine écologique et responsable) du programme d'actions Agenda 21.

Par ailleurs, l'élaboration du second PLH de la CAM, qui va au-delà des obligations règlementaires en instaurant une démarche « qualité », décline des orientations sur la production du logement (intégration architecturale et paysagère ; maîtrise de la consommation foncière ; maîtrise des consommations d'eau ; qualité énergétique sur le neuf et sur l'ancien) à l'intention des promoteurs et des bailleurs sociaux. Cette partie qualité se traduit par une Charte « qualité ».

Encourager la pratique du tri

Le service environnement continue de développer sa mission de collecte des déchets en renforçant le tri des déchets sur le territoire :

- Les textiles : La société Le Relais assure la filière de collecte textile. Pour le service environnement, c'est gratuit. Le tri est assuré en fonction de la destination des textiles (isolation, torchons, habits). Cette filière privilégie le réemploi des textiles. La quantité de textiles des bornes se déduit des ordures ménagères.
Fin 2012, c'est 162 tonnes collectées grâce à un réseau de 41 bornes.
- Le papier des mairies : Mise à disposition de corbeilles bleues pour trier le papier dans les mairies et l'hôtel communautaire, pour un total de 700 kilos par mois et de 8 à 12 tonnes par an.

- Le verre : 24 colonnes supplémentaires ont été installées en 2012, ce qui porte à 220 le nombre de Récup'verre implantés sur le territoire, soit une densité de 1 colonne pour 330 habitants. Cette densification se poursuivra encore pendant au moins trois ans.

A ces trois outils de collecte séparative des déchets, s'ajoute l'action des ambassadeurs du tri, à la fois auprès des scolaires que des administrés.

Améliorer nos installations

La reconstruction du centre de transfert de Muret a permis de limiter la pollution visuelle et l'impact environnemental de l'installation (infiltration dans les sols, rejets dans la Garonne, consommation d'énergie avec la pelle mécanique) et de renforcer la sécurité des agents sur ce site.

Sur la piscine de Portet-sur-Garonne, le remplacement du sable par des billes en verre, dans les filtres de la piscine, a permis d'économiser sensiblement l'eau de nettoyage des filtres. Par ailleurs, le changement des systèmes de chloration par des systèmes plus performants a permis de diminuer la consommation de chlore.

3. Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains

Favoriser l'accès de tous aux services et aux équipements

La CAM met en œuvre un dispositif d'accueil des enfants en situation de handicap qui se traduit autour de 3 volets :

- un plan de formation pour les professionnels du handicap (Enfance et Petite Enfance),
- la réservation d'un équivalent de 6 places en crèche en 2012,
- le renforcement du personnel sur le territoire avec un équivalent temps plein.

Sur le plan patrimonial, la halte garderie d'Eaunes a nécessité une mise en sécurité, avec la création d'un bâtiment supplémentaire pour éviter d'avoir une activité enfants à l'étage.

Une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à une architecte pour la réalisation des différents travaux de mise en accessibilité. Ces travaux sont programmés dans le cadre du CPER.

L'atelier mécanique de l'environnement (extracteur de fumée – normes de sécurité) a été mise aux normes pour une dépense de 15 000 euros, de manière à limiter l'impact sur la santé des agents et la pollution atmosphérique.

En juillet 2012, la CAM a créé l'arrêt « Sans Souci » pour desservir la zone industrielle du même nom, sur la ligne 1 du réseau TAMTAM. Cet arrêt est sécurisé (création de trottoirs à niveaux) et respecte la norme accessibilité handicap.

En décembre 2012, la CAM a élargi l'offre « Mobibus » (transport à la demande spécifique aux personnes en situation de handicap) sur les 14 communes. Avant cela, seulement 5 communes bénéficiaient de ce dispositif lié à l'adhésion de la CAM à Tisséo.

L'élaboration du second PLH de la CAM, qui va au-delà des orientations règlementaires en instaurant une démarche « qualité », décline des obligations sur l'occupation des logements (ex : personnes âgées au rez-de-chaussée). Cette partie qualité se traduit par une Charte « qualité » qui déclinera le volet qualité du PLH.

Enrichir l'offre de loisirs

Le service piscine a organisé en 2012 la « nuit de l'eau » à Aqualudia. C'est une opération caritative soutenue par l'UNICEF créée pour financer des puits et l'assainissement des écoles du Togo. L'animation a duré une journée complète (14h-23h) et s'est vu fréquentée par 843 personnes permettant de récolter un montant d'environ 5000 euros. Diverses activités étaient proposées, aquagym familial, baptême de plongée...

Par ailleurs, pendant les vacances, des structures gonflables sont mises en place pour les adolescents à la piscine Aqualudia.

Enfin, la piscine de Portet-sur-Garonne a développé en 2012 de nouvelles activités pour les adultes : aquaphobie et apprentissage de la natation.

Plusieurs associations sont toujours présentes dans les piscines : Natation ; plongée sous-marine ; triathlon ; sauvetage.

On note d'ailleurs une progression sensible du public dans les trois piscines (7%), pour une fréquentation totale de 35 000 entrées par an.

Accompagner la formation des agents pour un service de qualité

La formation professionnelle est un bénéfice pour le salarié, car elle lui permet d'être acteur de son évolution professionnelle, elle fournit une assurance d'employabilité et surtout, elle permet au salarié de s'adapter aux changements permanents liés à son activité.

Le service Ressources Humaines a garanti l'accès à la formation par la mise en œuvre du plan de formation 2012 / 2013. Ce plan recense les besoins collectifs de formation autour de trois axes prioritaires :

- la conduite de projet et le management par la formation de 35 cadres
- le développement durable, avec la sensibilisation de 86 cadres de la collectivité aux enjeux du développement durable, pour préparer le diagnostic territorial et la construction du programme Agenda 21
- l'accueil du public et l'accueil des enfants en situation de handicap.

Quelques formations supplémentaires : Préparation au concours d'éducateur territorial de cinq MNS non titulaires. Formation des 14 MNS au secourisme avec mise en situation sur accident, sur noyade. Formation incendie de tout le personnel et déclenchement du système SSI. Formation en interne sur l'hygiène alimentaire pour 132 agents des restaurants scolaires et de la cuisine centrale. Le plan de formation des ATSEM pour améliorer la qualité des services rendus auprès du jeune public (3-6ans) s'est prolongé sur 2013 avec la mise en place de formations sur « les techniques d'endormissement du jeune enfant » et sur « savoir agir face à des situations éducatives difficiles ».

Contribuer au bien-être des agents

Un dispositif nouveau de gestion des agents polyvalents a été mis en place au sein de la direction des Ressources Humaines afin d'optimiser et de restructurer le temps de travail des agents partagés entre la restauration, l'animation et l'entretien ménager. L'objectif de ce dispositif est de réduire la précarité en permettant aux agents d'atteindre un temps de travail hebdomadaire décent.

4. Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations

Favoriser la solidarité intergénérationnelle

La solidarité intergénérationnelle est une thématique que le service Habitat a pris à bras le corps, en commandant deux études en 2012 : Une première réalisée par le bureau d'études (BE) URHAJ (Union Régionale pour l'Habitat Autonome des Jeunes) sur le logement des jeunes et une seconde, réalisée par des étudiants du Master Habitat de l'Université du Mirail, sur le logement des personnes âgées et handicapées.

Le travail des étudiants du master Habitat offre un regard différent de celui d'un bureau d'études classique et a permis de faire le lien entre l'université et la CAM. Ce type de démarche participe aussi à l'insertion des universitaires dans le monde professionnel et permet en échange de recourir à une expertise extérieure pour un moindre coût (8 000 euros au lieu de 40 000 euros).

Ces deux études ont permis d'alimenter le diagnostic du second PLH.

Enfin, des passerelles intergénérationnelles ont été mises en place dans le cadre du contrat éducatif local, entre les structures Enfance et certaines maisons de retraite du territoire.

Accompagner les familles

Le service Politique de la ville organise l'ouverture en 2012 d'un septième lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) sur la commune de Roquettes. Cette ouverture a été facilitée par la venue de familles fréquentant d'autres sites et souhaitant une séance supplémentaire. Le but des LAEP est de permettre aux familles, sur différentes thématiques, de partager leurs expériences et de trouver une écoute attentive de la part de professionnels. Ces lieux favorisent le lien social en instaurant dans la durée un échange entre familles et entre professionnels.

En plus des LAEP, la direction Politique de la ville a mis en place une dynamique partenariale intercommunale autour de la Parentalité. Cette dynamique a permis la constitution d'un groupe de travail sur la thématique du « soutien à la Parentalité » et la mise en place d'actions répondant aux besoins des familles du territoire. Elle s'est traduite par l'organisation d'un cycle de trois « théâtres – forums » autour de la relation parents-pré-adolescent « savoir se parler, savoir se comprendre », qui ont rencontré un très bon accueil.

D'autre part, la direction Politique de la ville a organisé deux cellules de veille autour des thématiques : « penser l'adolescence » et « prévention des conduites addictives ».

Enfin, dans le cadre de la Médiation familiale, la thématique du divorce a été abordée en 2012 sous le format d'un ciné-débat. La projection du documentaire « mes parents, leur divorce et moi » suivi d'un débat ont permis une réflexion sur les réactions des enfants face à la séparation.

5. Fonder les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Sur la partie urbanisme opérationnel, la CAM s'est engagée en 2012 sur une opération de ZAC ambitieuse et innovante avec le projet d'écoquartier de Bordes Blanche, situé sur les communes de Roquettes et Pinsaguel. Ce quartier pourrait devenir une vitrine de l'approche environnementale de l'urbanisme en mettant en avant une gestion innovante de l'eau et de l'énergie à l'échelle du quartier. L'étude d'impact environnemental, l'étude de trafic ainsi que certaines études de faisabilité ont été engagées en 2012.

Sur la partie achat, le personnel d'entretien ménager utilise depuis 2012 des produits d'entretien écologiques et s'est équipé de matériels aptes à répondre aux besoins de sécurité et de santé des agents. Le service restauration poursuit les achats auprès d'acteurs locaux, pour développer et favoriser les circuits courts et l'achat local.

Le service informatique, en restructurant le réseau informatique et télécoms et en renégociant les services auprès des opérateurs offre, à périmètre constant, un meilleur service aux utilisateurs pour un coût réduit de 25% / an (soit 60 000 euros /an).

Un « contrat d'axe » a été acté sur la commune de Muret visant à harmoniser l'urbanisation avec les moyens de desserte en transport en commun.

Partie 2 :

Bilan sur la prise en compte des
éléments de méthode du
développement durable

1. La stratégie d'amélioration continue

Un outil interne de conduite de projet a été créé collectivement dans le cadre d'une formation-action suivie par une partie des cadres de la collectivité. Lien entre élus et techniciens, ces fiches-projets permettent en particulier de clarifier la validation et le pilotage des projets, les objectifs et les résultats attendus.

2. La transversalité de l'approche

Croiser les regards pour construire le diagnostic partagé du territoire et partager le concept de développement durable

La démarche Agenda 21 s'est concrétisée en 2012 par la réalisation du diagnostic partagé du territoire. Habitants, élus et acteurs socio-économiques ont été invités par différents moyens à identifier les forces, les faiblesses et les axes prioritaires qui permettront un développement équilibré et solidaire du territoire. Un questionnaire sur le développement durable a été adressé au grand public (863 réponses), de janvier à mars 2013. Par ailleurs, les élus ont été conviés à un séminaire de formation et à deux ateliers de concertation afin d'échanger leurs perceptions du territoire et leurs pistes d'amélioration en octobre et novembre 2012. Pour impliquer les agents dans la démarche Agenda 21, des formations ont été organisées pour les agents en partenariat avec le CNFPT. Ces formations ont abordé l'intégration du développement durable dans les activités proposées aux enfants et la valeur ajoutée de l'intégration du développement durable dans le management des services.

Echanger pour se former en continu

Pour assurer la formation continue en interne, le service petite enfance s'appuie sur des groupes de travail interstructures. L'objectif est de poursuivre une formation de trois jours effectuée en 2011 sur le thème de l'évolution des besoins de la famille. En 2012, la réflexion s'est organisée en trois temps :

- définition des groupes par thématique (aménagement de l'espace / agressivité / douces violences et bien-traitance),
- échange des pratiques professionnelles, débat et pistes de réflexions,
- compte rendu et diffusion aux autres structures.

La constitution de ces groupes de travail transversaux permet la création d'une culture commune de la petite enfance sur le territoire.

Travailler en partenariat avec d'autres acteurs

Le service petite enfance, dont le cœur de métier vise la garde et l'accompagnement du tout petit, se voit élargir sa mission à l'accompagnement des familles en dehors de la mission de garde d'enfants. Ainsi, le service petite enfance s'est rapproché d'un réseau de partenaires par le biais de deux à trois réunions par an, autour du partage d'informations sur les familles concernées par les différents services partenaires. Dans cette optique, le service a organisé en novembre et décembre 2012 un cycle de trois conférences à destination des familles. Organisées sur trois villes (St Lys/Portet-sur-Garonne/Muret), ces conférences abordent trois thématiques différentes, le doudou comme objet transitionnel, le sommeil du tout petit et enfin la co-éducation entre parents et professionnels.

On remarque un glissement des modes de garde strictes à une demande plus polymorphe (reflet de la société). Cette évolution demande du temps aux équipes qui manquent de savoir-faire pour gérer

les parents, car la garde des enfants et les difficultés des parents sont indissociables. La solution à cette demande tient dans les partenariats, les conventions, la bonne connaissance du réseau et sa bonne articulation autour des familles.

Par ailleurs, le service Politique de la ville contribue à la mise en place d'une dynamique partenariale intercommunale autour de la Parentalité.

3. La participation des acteurs locaux, des agents et des habitants

L'élaboration du second PLH s'est appuyée sur un système de consultation et de participation efficace et en deux temps :

- Organisation en janvier 2012 d'un 1^{er} séminaire associant élus et techniciens des communes et de la CAM, portant sur le thème « Le PLH, Pourquoi et comment ? ». L'objectif consistait à engager une démarche partenariale pour définir le cahier des charges, la méthodologie et les attendus du second PLH. La direction des finances a été associée à ce séminaire au titre d'une formation dans la délégation des aides à la pierre.
Concrètement, les participants ont été divisés en trois groupes de travail autour de trois thématiques orientées par des questions. La réunion des groupes et la synthèse des échanges ont donné lieu à la rédaction du cahier des charges des clauses techniques particulières, puis à la consultation.
- Constitution du Comité de pilotage PLH composé des services de l'Etat, des personnes morales associées et étendu à la commission Habitat. Des ateliers de concertation ont été mis en place associant techniciens CAM, partenaires et membres du COPIL. Ils avaient pour but de débattre sur le diagnostic, d'échanger sur les orientations du PLH et de définir le programme d'actions de ce dernier. Ces ateliers ont été structurés autour de quatre thématiques, le foncier, les publics spécifiques, la démarche qualité et la production de logements.

Dans le cadre de l'opération Bordes Blanche, des citoyens ont également participé à l'enquête publique. La concertation du public a été organisée à la fois sous forme de réunions de quartier, d'exposition, et par l'intermédiaire d'un site Internet.

Par ailleurs, dans le cadre de la compétence Enfance, la CAM a décidé de fédérer l'ensemble des CLAE et CLSH autour d'un projet sur le développement durable, à l'occasion de la fête annuelle des accueils de loisirs péri et extra scolaires. Cette action a été accompagnée d'une formation en amont des directeurs de structures sur le projet pédagogique et sur le développement durable.

Enfin, afin d'harmoniser les connaissances des enfants, un accompagnement éducatif est instauré pour les enfants en difficulté, avec l'accord des parents et en concertation avec l'équipe éducative, mobilisant plusieurs acteurs.

4. L'organisation du pilotage

On ne note pas de décisions majeures en terme de pilotage à la CAM en 2012 pour ce qui concerne la gouvernance interne. En revanche, la CAM est engagée dans des dispositifs plus larges dans lesquels elle joue un rôle de représentation des communes qui la composent, et ce rôle tend à se développer.

En effet, le 1^{er} Juillet 2012, la CAM est officiellement entrée dans Tisséo-SMTC et y compte deux représentants dont un vice-président, ce qui modifie sensiblement l'exercice et le pilotage de la compétence transport par la CAM.

Le Plan de Déplacement Urbain de la grande agglomération toulousaine a été validé par délibération de Tisséo-SMTC le 17 octobre 2012, engageant la CAM dans ce dispositif important.

La Direction de l'aménagement a été désignée comme porte parole des communes au sein du ScoT et de l'interSCoT.

5. L'évaluation partagée

L'évaluation partagée n'est pas encore une pratique courante à la CAM.

On note toutefois un exemple de pratique toutefois en 2012 au niveau de la direction Enfance. En effet, soucieux de l'opinion des familles et des professionnels sur la qualité des services rendus, un questionnaire a été adressé à l'ensemble des acteurs du territoire (personnel ATSEM, enseignants, directeurs d'écoles maternelles), afin d'analyser le bilan de fonctionnement et de poser de nouvelles bases pour l'année 2013.

Partie 3 :

Approche sectorielle

- **Évolutions du budget**
- **Indicateurs**
- **Pistes d'amélioration**
- **Contribution au programme d'actions Agenda 21**

1. Pôle développement territorial

1.1. Aménagement du territoire

Evolutions budgétaires :

Budget de fonctionnement		Budget d'investissement (hors voirie)	
Montant en euros et part du budget total de la CAM	Evolution par rapport à 2011	Montant en euros et part dans le budget CAM	Evolution par rapport à 2011
329 955 €	- 10%	59 475€	-75%
1%	- 20%	2%	-78%

Pistes d'amélioration identifiées par la direction :

Aménagement du territoire				
Piste d'amélioration	identifiée	toujours d'actualité	prise en compte	réalisée
Planification à l'échelle de bassins de vie intercommunaux	2011	2012	2013	
Soutien et développement des filières agricoles locales	2011	2012	2013	

Actions du 1^{er} programme Agenda 21 pilotées par la direction :

Axe 1 Développement et aménagement du territoire	
Aménager durablement le territoire	Action 1 : Revaloriser les centres-villes et centres-bourgs
	Action 2 : Valoriser les sites remarquables autour d'un projet patrimonial du territoire
	Action 3 : réaliser les opérations d'aménagement dans le cadre d'une Approche Environnementale de l'Urbanisme
	Action 5 : définir des solutions innovantes de gestion de l'eau et de l'énergie à l'échelle d'une opération d'aménagement
	Action 6 : Elaborer un guide d'aménagement durable et de performance énergétique des constructions
Axe 3 : Gouvernance et éco citoyenneté	
Gouvernance et éco citoyenneté	Action 35 : Faire vivre l'observatoire du territoire
	Action 36 : Développer la place de la CAM dans les réseaux d'échange

1.2. Habitat

Evolutions budgétaires :

Budget de fonctionnement		Budget d'investissement	
Montant en euros et part du budget total de la CAM	Evolution par rapport à 2011	Montant en euros et part du budget CAM (hors voirie)	Evolution par rapport à 2011
284 388 € 1%	+176% +146%	781 833€ 32%	+67% +50%

Indicateurs :

Indicateurs	2011	2012
Nombre de propriétaires subventionnés pour la réhabilitation de leurs foyers au titre du programme « Habité Mieux »	14	28
Participation de la CAM au Fond de Solidarité Logement	21 300 euros	21 300 euros
Nombre de logements locatifs sociaux financés	225	181
Nombre de propriétaires ayant bénéficiés de subventions sur le parc privé	19	34
Nombre de logements programmés en accession sociale à la propriété	90	50

Pistes d'amélioration identifiées par la direction :

Habitat				
Piste d'amélioration	identifiée	toujours d'actualité	prise en compte	réalisée
Réaliser des études sur le logement des jeunes, des personnes âgées et/ou handicapées	2011			2012
Participer sur fond propre de la CAM au Programme d'Intérêt Général	2011			2012
Communiquer auprès des habitants de la CAM sur les aides au logement	2011		2012	
Rapprocher le service Habitat des autres missions transversales de la CAM comme la politique de la ville ou l'agenda 21.	2011		2012	
Adoption du second PLH (2014-2019)	2012			2013
Renouvellement de la convention de délégation des aides à la pierre	2012			2013

Actions du 1^{er} programme Agenda 21 pilotées par la direction :

Axe 1 : Développement et aménagement du territoire	
Pour un habitat solidaire	Action 12 – Elaborer une « charte qualité habitat »
	Action 13 – S'appuyer sur la solidarité intercommunale pour développer l'offre de logements à un coût abordable pour le territoire
	Action 14 – Adapter le parc de logement au vieillissement de la population
	Action 15 – Lutter contre la précarité énergétique
Axe 3 : Gouvernance et éco citoyenneté	
Pour accompagner les mutations du territoire	Action 37 – Créer la maison de l'habitat et du développement durable

1.3. Développement économique

Evolutions budgétaires :

Budget de fonctionnement		Budget d'investissement	
Montant en euros et part du budget total de la CAM	Evolution par rapport à 2011	Montant en euros et part du budget CAM (hors voirie)	Evolution par rapport à 2011
239 645 € 1%	-13% -22%	92 015€ 4%	+173 +145%

Indicateurs :

Indicateurs	2011	2012
Fréquentation de la semaine de l'emploi et des métiers de Saint-Lys	44 entreprises	37 entreprises
Forum pour l'emploi de Portet-sur-Garonne	70 entreprises	82 entreprises
Nombre d'entreprises et de salariés dans le CEM	196 entreprises et environ 10 000 salariés	215 entreprises et environ 10 000 salariés
Nombre d'entreprises et de salariés concernés par le PDIE	Non disponible	650 entreprises pour 7500 salariés
Nombre de villes incluses dans le périmètre du PDIE	Non disponible	2 Muret et Portet-sur-Garonne

Pistes d'amélioration identifiées par la direction :

Développement économique				
Piste d'amélioration	identifiée	toujours d'actualité	prise en compte	réalisée
Créer une couveuse d'entreprises afin de favoriser la création d'entreprises, leur pérennité et l'emploi	2011	2012		
Favoriser le développement de l'économie sociale et solidaire	2011		2012	
Réactualiser le schéma de développement économique de 2006	2011		2012	
Organiser une veille technique en terme d'outils et de dispositifs favorable à l'essor économique, la commercialisation de zones et au soutien à l'activité et à l'emploi	2011		2012	2013

Actions du 1^{er} programme Agenda 21 pilotées par la direction :

Axe 1 : Développement et aménagement du territoire	
Pour un développement équilibré	Action 7- Soutenir une agriculture péri-urbaine, écologique et responsable
	Action 8- Engager une démarche d'économie sociale et solidaire
	Action 9- Créer un centre de ressources et formation aux métiers de l'économie verte
	Action 11- Accompagner les entreprises dans la prise en compte des enjeux de développement durable

1.4. Transports

Evolutions budgétaires :

Budget de fonctionnement		Budget d'investissement	
Montant en euros et part du budget total de la CAM	Evolution par rapport à 2011	Montant en euros et part du budget CAM (hors voirie)	Evolution par rapport à 2011
1 692 607 € 4%	+17% +4%	17 897 € 1%	-1% -11%

Opérations d'investissement pluriannuelles :

Opérations en cours	Mandaté sur 2010	Mandaté sur 2011	Mandaté sur 2012
Parking Gare de Portet	13 895 €	93 198 €	211 956 €
Parking Gare de Muret	231 978 €	498 461 €	121 737 €

Indicateurs :

Indicateurs	2011	2012
Nombre de points d'arrêts Tamtam créés sur le territoire de la CAM	306	321
Nombre de box à vélos installés par la CAM sur le territoire	16	32
Fréquentation mensuelle des navettes TAMTAM sur les lignes régulières sur Portet et Muret	11 003	19 505
Nombre de déplacements effectués sur TransCAM	21 661	30 775
Nombre de clients inscrits sur TAMtam à la demande	4030	5504
Nombre de voyageurs ayant pris le train sur les trois gares du territoire	1 260 974	1 502 416

Pistes d'amélioration identifiées par la direction :

Mobilité				
Piste d'amélioration	identifiée	toujours d'actualité	en cours	réalisée
Créer ou valoriser les pistes cyclables sur le territoire	2011	2012		
Améliorer et stabiliser le réseau de transport TAMtam	2011		2012	
Mettre en œuvre l'adhésion à Tisséo	2011			2012
Approuver le PDU	2011			2012

Actions du 1^{er} programme Agenda 21 pilotées par la direction :

Axe 2 : Climat et énergie	
Pour une mobilité durable	Action 25 : Favoriser le recours au co-voiturage

2. Pôle services techniques

2.1. Collecte et traitement des déchets

Evolutions budgétaires :

Budget de fonctionnement		Budget d'investissement récurrent	
Montant en euros et part du budget total de la CAM	Evolution par rapport à 2011	Montant en euros et part du budget CAM (hors voirie)	Evolution par rapport à 2011
8 019 136 € 19%	+6% -6%	429 478 € 17%	-34% -41%

Opérations d'investissement pluriannuelles :

Opérations en cours	Mandaté sur 2010	Mandaté sur 2011	Mandaté sur 2012
Optimisation des déchèteries	566 455 €		
Centre de transfert		67 050 €	684 697 €
Plateforme déchets verts			537 040 €

Indicateurs :

Indicateurs	2011	2012
Nombre de classes sensibilisées par les ambassadeurs du tri	60	59
Coût TTC par habitant du secteur déchet	99 euros	105 euros
Nombre de collecteurs à textiles mis en service	35 (135 t collectées)	41 (162 t collectées)
Nombre de colonnes « récup'verre »	196	220
Nombre de composteurs dispersés sur le territoire	4 000	4039
Nombre de tonnes de déchets ménagers collectées	41 705t (20 155t de résiduels; 5328t de recyclable; 16 222t en déchèterie)	44 329t (20 459t de résiduels; 5360t de recyclable; 18 510t en déchèterie)

Pistes d'amélioration identifiées par la direction :

Collecte et traitement des déchets				
Piste d'amélioration	identifiée	toujours d'actualité	en cours	réalisée
Réduire la fréquence de collecte des déchets résiduels à un passage hebdomadaire dans l'habitat pavillonnaire	2011	2013		
Réutiliser l'eau d'Aqualudia pour laver les bennes	2011	2013		
Former des agents à l'éco conduite	2011	2013		
Organiser la réfection du centre de transfert des déchets ménagers de Muret	2011		2012	2013
Mettre en place la campagne « verre » visant à l'extension du réseau de colonnes à verre, couplée à une campagne de communication destinée à l'habitat collectif	2011			2012

Actions du 1^{er} programme Agenda 21 pilotées par la direction :

Axe 2 : climat et énergie	
Pour une gestion optimisée des déchets	Action 21 – Réduire à la source les quantités de déchets produits et améliorer le tri des déchets
	Action 22 – Développer le tri sélectif dans toutes les structures de la CAM
	Action 23 – Améliorer la valorisation des déchets
	Action 26 – Optimiser et améliorer le parc de véhicules de la CAM et les déplacements liés aux activités

2.2. Patrimoine

Evolutions budgétaires :

Budget de fonctionnement		Budget d'investissement	
Montant en euros et part du budget total de la CAM	Evolution par rapport à 2011	Montant en euros et part du budget CAM (hors voirie)	Evolution par rapport à 2011
1 402 997€ 3%	+5% -7%	22 205 € 1%	+96% +76%

Indicateurs :

Indicateurs	2011	2012
Suivi des consommations de fluides CAM	Eau 165 k€; Electricité 437 k€; Gaz 237 k€.	Eau 237 k€; Electricité 470 k€; Gaz 221 k€.
Nombre d'interventions de maintenance pour les services de la CAM	824 soit 147 k€	910 soit 160 k€
Nombre de bâtiments CAM réhabilités énergétiquement	1 (centre de loisirs de Brioudes)	0

Pistes d'amélioration identifiées par la direction :

Patrimoine				
Piste d'amélioration	identifiée	toujours d'actualité	en cours	réalisée
Effectuer un diagnostic de performance énergétique de l'ensemble des bâtiments de la CAM	2011		2012	
Réaliser les travaux actions de mise en accessibilité des bâtiments de la CAM	2011		2012	
Mettre en place un groupe «énergie» au sein de la CAM	2011			2012

Actions du 1^{er} programme Agenda 21 pilotées par la direction :

Axe 2 : Climat et énergie	
Pour une politique énergétique performante	Action 29 – Accompagner la politique énergétique de la CAM
	Action 30 – Réduire les consommations électriques
	Action 33 – Organiser la rénovation énergétique des bâtiments

2.3. Voirie

Evolutions budgétaires :

Budget de fonctionnement		Budget d'investissement	
Montant en euros et part du budget total de la CAM	Evolution par rapport à 2011	Montant en euros et part du budget total de la CAM	Evolution par rapport à 2011
3 154 689€ 7%	+2% -9%	9 277 035€ 76%	+34% +4%

Indicateurs :

Indicateurs	2011	2012
Nombre de kilomètres de voirie	800	800
Nombre de km de piste cyclable créés dans l'année sur le territoire	Non disponible	Non disponible
Budget consacré aux pistes cyclables ou cheminement piétons	Non disponible	190 k€
Nombre d'opérations menées pour le compte des communes	190 opérations d'études et de travaux pour un montant de 6,4 millions €	190 opérations d'études et de travaux pour un montant de 9 millions €

Pistes d'amélioration identifiées par la direction :

Voirie				
Piste d'amélioration	identifiée	toujours d'actualité	en cours	réalisée
Inciter au fauchage raisonné et à la limitation du busage	2011		2012	
Recourir à des panneaux de chantier réutilisables	2011		2012	
Créer un PAVE (Plan de mise en accessibilité des voiries et des espaces publics)	2011	2012		
Généraliser les surfaces drainantes	2011		2012	
Mettre en conformité les arrêts de bus en partenariat avec Tisseo SMTC	2011		2012	

Actions du 1^{er} programme Agenda 21 pilotées par la direction :

Axe 2 : Climat et énergie

Pour une mobilité durable	Action 24 – Favoriser et faciliter le recours aux modes de déplacements doux ou actifs
---------------------------	--

2.4. Piscines

Evolutions budgétaires :

Budget de fonctionnement		Budget d'investissement	
Montant en euros et part du budget total de la CAM	Evolution par rapport à 2011	Montant en euros et part du budget CAM (hors voirie)	Evolution par rapport à 2011
2 623 960€ 6%	+7% -4%	368 712€ 15%	-32% -39%

Indicateurs :

Indicateurs	2011	2012
Fréquentation des piscines de Portet-sur-Garonne, Saint-Lys et Aqualudia	427 909 personnes	462 407 personnes
Consommation de fluides des trois piscines	Gaz : 248 244 m3 ; Electricité : 2 016 844 kw/h ; Eau : 50 758 m3	Gaz : 284 861 m3 ; Electricité : 2 108 313 kw/h ; Eau : 79 379m3
Effectif sur les trois piscines	36 effectifs permanents et 82 emplois saisonniers	36 effectifs permanents et 82 emplois saisonniers

Pistes d'amélioration identifiées par la direction :

Piscines				
Piste d'amélioration	identifiée	toujours d'actualité	en cours	réalisée
Réhabiliter les vestiaires et les espaces verts de la piscine de Saint-Lys	2011	2012	2013	
Réorganiser les écoles de natation	2011			2012
Organiser la Nuit de l'eau en partenariat avec l'Unicef et la Fédération Française de Natation	2011			2012

Actions du 1^{er} programme Agenda 21 pilotées par la direction :

Axe 2 climat et énergie	
Pour la maîtrise des consommations d'eau	Action 28 – Réduire la consommation d'eau de piscine

3. Pôle éducatif

3.1. Enfance

Evolutions budgétaires :

Budget de fonctionnement		Budget d'investissement	
Montant en euros et part du budget total de la CAM	Evolution par rapport à 2011	Montant en euros et part du budget CAM (hors voirie)	Evolution par rapport à 2011
7 362 562€ 17%	+7% -5%	73 542 € 3%	+73% +55%

Opérations d'investissement pluriannuelles :

Opérations en cours	Mandaté sur 2010	Mandaté sur 2011	Mandaté sur 2012
Réhabilitation Brioudes	6 625 €	640 650 €	209 688 €

Indicateurs :

Indicateurs	2011	2012
Fréquentation des CLAE pendant la pause méridienne	4979 enfants	5001 enfants
Nombre de journées enfants centre de loisirs	70 429,5	84 929
Nombre d'enfants porteurs de handicaps ayant participé aux activités proposées	Non disponible	Non disponible

Pistes d'amélioration identifiées par la direction :

Enfance				
Piste d'amélioration	identifiée	toujours d'actualité	en cours	réalisée
Mettre en place une coordinatrice dédiée aux accueils de loisirs maternelles	2011			2012
Poursuivre la formation à l'accueil des enfants porteurs de handicap ou de troubles de comportement	2011			2012
Former les agents sur la notion de « mise en place de projets »	2011			2013
Développer des actions avec les familles lors des accueils du soir	2011		2012	
Entretenir le partenariat avec le milieu associatif local	2011	2012	2013	

Actions du 1^{er} programme Agenda 21 pilotées par la direction :

Le service enfance est fortement impliqué dans la démarche de développement durable. Il travaille en transversalité sur les actions concernant la lutte contre le gaspillage alimentaire, la sensibilisation des enfants et des familles au développement durable, les achats durables, les économies d'énergie et l'accueil des enfants porteurs de troubles du comportement ou de handicaps dans la structure d'accueil de loisirs.

3.2. Petite enfance

Evolutions budgétaires :

Budget de fonctionnement		Budget d'investissement	
Montant en euros et part du budget total de la CAM	Evolution par rapport à 2011	Montant en euros et part du budget CAM (hors voirie)	Evolution par rapport à 2011
3 975 624€ 9%	+1% -10%	106 424€ 4%	+124% +102%

Opérations d'investissement pluriannuelles :

Opérations en cours	Mandaté sur 2010	Mandaté sur 2011	Mandaté sur 2012	Coût total
Maisons Petite Enfance	444 548 €	16 456 €		2 164 284 €
Multi-accueil Petite Enfance			91 886 €	

Indicateurs :

Indicateurs	2011	2013
Nombre d'enfants accueillis dans les structures d'accueil	667	718
Nombre d'assistantes maternelles en activité	528	556
Nombre de places agréées dans les 5 relais d'assistantes maternelles	1457	1524
Nombre d'enfants sur liste d'attente	Non disponible	431

Pistes d'amélioration identifiées par la direction :

Petite Enfance				
Piste d'amélioration	identifiée	toujours d'actualité	en cours	réalisée
Externaliser le service laverie	2011	2012		
Mettre en place le Dispositif Accueil Enfants Porteurs de Handicap avec formation des équipes	2011			2012
Organiser un réseau de partenaires locaux pour une meilleure prise en charge des familles sur les structures	2011			2012

Actions du 1^{er} programme Agenda 21 pilotées par la direction :

Axe 2 : Climat et énergie	
Pour une consommation responsable	Action 19 – Favoriser le recours aux produits d'entretien écologiques

3.3. Restauration

Evolutions budgétaires :

Budget de fonctionnement		Budget d'investissement	
Montant en euros et part du budget total de la CAM	Evolution par rapport à 2011	Montant en euros et part du budget CAM (hors voirie)	Evolution par rapport à 2011
4 568 155€ 11%	+14% +1%	353 447 € 14%	+343% +298%

Indicateurs :

Indicateurs	2011	2012
Pourcentage d'aliments "BIO" proposé dans les repas	Non disponible	Non disponible
Poids des déchets organiques dans les cantines	Non disponible	Non disponible
Nombre de repas fabriqués	885 116	1 134 462
Tonnes de denrées misent en production	Non disponible	584 tonnes
Consommation de fluides	Non disponible	Non disponible

Pistes d'amélioration identifiées par la direction :

Restauration				
Piste d'amélioration	identifiée	toujours d'actualité	en cours	réalisée
Remplacer les barquettes en plastique par des plats en inox	2011	2012	2013	
Améliorer l'analyse des risques sur la VACCP	2011	2012		
Mettre en place une action de sensibilisation pour une diminution des déchets	2011	2012	2013	

Actions du 1^{er} programme Agenda 21 pilotées par la direction :

Axe 2 : Climat et énergie	
Pour une consommation responsable	Action 17 – Poursuivre les achats éco responsables dans la restauration
	Action 18 – Limiter le recours aux barquettes jetables dans la restauration

3.4. Entretien ménager / ATSEM

Evolutions budgétaires :

Budget de fonctionnement		Budget d'investissement	
Montant en euros et part du budget total de la CAM	Evolution par rapport à 2011	Montant en euros et part du budget CAM (hors voirie)	Evolution par rapport à 2011
4 180 433€ 10%	+3% -8%	17 154 € 1%	+241% +207%

Indicateurs :

Indicateurs	2011	2012
Nombre d'enfants accueillis par les ATSEM	Non disponible	2729
Nombre d'ATSEM sur le territoire	Non disponible	105
Montant en euros de produits d'entretien "BIO" achetés	0	8862 euros TTC

4. Pôle fonctionnel

4.1. Ressources humaines

Evolutions budgétaires :

Budget de fonctionnement		Budget d'investissement	
Montant en euros et part du budget total de la CAM	Evolution par rapport à 2011	Montant en euros et part du budget CAM (hors voirie)	Evolution par rapport à 2011
997 931€ 2%	-9% -19%	0€	

Indicateurs :

Indicateurs	2011	2012
Nombre d'agents participants aux formations proposées	481	466
Nombre de départs en formation	987	827
Nombre d'agents, titulaires et non titulaires	669 titulaires; 346 non titulaires	705 titulaires; 397 non titulaires
Nombre de stagiaires accueillis dans les services	287	310

Pistes d'amélioration identifiées par la direction :

Ressources Humaines				
Piste d'amélioration	identifiée	toujours d'actualité	prise en compte	réalisée
Répondre à l'obligation nationale de taux de travailleurs handicapés	2011		2012	
Faire basculer en mode web le logiciel de gestion des Ressources Humaines	2011	2012		
Poursuivre la mise en œuvre du plan de formation biannuel	2011			2012
Créer un réseau de correspondants prévention dans les différentes directions	2011			2012

Actions du 1^{er} programme Agenda 21 pilotées par la direction :

Axe 2 : Climat et énergie	
Pour une politique énergétique performante	Action 31 – Optimiser les horaires de ménage
Axe 3 : Gouvernance et éco-citoyenneté	
Pour une gouvernance durable	Action 41 – Sensibiliser et former les agents et les élus au développement durable

4.2. Administration générale

Evolutions budgétaires :

Budget de fonctionnement		Budget d'investissement	
Montant en euros et part du budget total de la CAM	Evolution par rapport à 2011	Montant en euros et part du budget CAM (hors voirie)	Evolution par rapport à 2011
678 947€ 2%	+11% -1%	3 559 € 0%	-51% -56%

Indicateurs :

Indicateurs	2011	2012
Nombre de commandes groupées	6	8
Nombre de consultations juridiques internes	30	17
Nombre de bureaux communautaires	18	16
Nombre de conseils communautaires	6	5
Nombre de marchés publics conclus	85	59
Nombre de clauses incluant des aspects du DD dans les marchés publics	0	0
Kilométrage de la tournée du vaguemestre	Non disponible	20 074km

Pistes d'amélioration identifiées par la direction :

Administration générale				
Piste d'amélioration	identifiée	toujours d'actualité	prise en compte	réalisée
Développer des achats en groupements de commande avec les communes	2011		2012	
Adopter une stratégie d'achats responsables	2011		2012	
Acquérir un logiciel métier pour la gestion des actes administratifs dans le cadre de la dématérialisation de l'administration	2011	2012		

Actions du 1^{er} programme Agenda 21 pilotées par la direction :

Axe 1 : Développement et aménagement du territoire	
Pour un développement équilibré	Action 10 – Développer des clauses d’insertion sociale dans les marchés publics
Axe 2 : Climat et énergie	
Pour une consommation responsable	Action 16 – Développer à la CAM le recours aux achats éco responsables

4.3. Informatique – Finances

Evolutions budgétaires :

Budget de fonctionnement		Budget d'investissement	
Montant en euros et part du budget total de la CAM	Evolution par rapport à 2011	Montant en euros et part du budget CAM (hors voirie)	Evolution par rapport à 2011
889 861€ 2%	+9% -3%	127 045 € 5%	+135% +111%

Indicateurs :

Indicateurs	2011	2012
Nombre de copies (copieurs + imprimantes)	Non disponible	2 250 117
Nombre de copieurs et d'imprimantes	Non disponible	27 copieurs et 108 imprimantes
Consommation électrique du matériel informatique	Non disponible	Non disponible

Pistes d'amélioration identifiées par la direction :

Finances - Informatique				
Piste d'amélioration	identifiée	toujours d'actualité	prise en compte	réalisée
Déployer le logiciel GIMA sur le patrimoine , les piscines, l'atelier mécanique	2011		2012	
Mettre en place les votes électroniques pour les conseils communautaires (fiabiliser les comptage, renforcer la démocratie)	2011	2012		
Améliorer le portail famille (possibilité de modifier les inscriptions en ligne)	2011			2012
Remplacer le logiciel en place par une interface web	2011			2012
Optimiser l'intranet (pousser l'information vers l'utilisateur, à commencer par e-courrier)	2011	2012		
Mettre au service des utilisateurs les informations "métier", étudier la possibilité de télétravail (pour les agents, pour les élus)	2011	2012		

Actions du 1^{er} programme Agenda 21 pilotées par la direction :

Axe 2 : Climat et énergie	
Pour une consommation responsable	Action 20 – Réduire l'impact des outils d'impression

5. Missions transversales

5.1. Agenda 21

Evolutions budgétaires :

Budget de fonctionnement		Budget d'investissement	
Montant en euros et part du budget total de la CAM	Evolution par rapport à 2011	Montant en euros et part du budget total de la CAM	Evolution par rapport à 2011
80 422€ 0,1%	+74% +55%	0€	

Indicateurs :

Indicateurs	2011	2012
Nombre d'actions de sensibilisation adressées au grand public	1 exposition	1 exposition et 1 questionnaire
Nombre d'élus formés au développement durable	0	32 le 13/12/12; 25 le 29/11/12 et 15 le 10/07/12
Nombre d'agents formés au développement durable	0	56 agents et 86 cadres
Nombre de tonnes équivalent CO2 rejetées par la CAM	Non disponible	6 680 t CO ²

Pistes d'amélioration identifiées par la direction :

Agenda 21				
Piste d'amélioration	identifiée	toujours d'actualité	prise en compte	réalisée
Réaliser le diagnostic partagé de développement durable du territoire	2011			2012
Réaliser le bilan de gaz à effet de serre émis par les activités et le patrimoine de la CAM	2011			2012
Former les élus et les agents de la CAM aux enjeux du développement durable	2011		2012	2013
Mobiliser les habitants, les communes et tous les acteurs économiques du territoire pour identifier ensemble des actions répondant aux finalités du développement durable	2011		2012	
Réaliser un bilan énergies et gaz à effet de serre territorial	2012			

Actions du 1^{er} programme Agenda 21 pilotées par la direction :

Axe 2 : Climat et énergie

Pour une politique
énergétique
performante

Action 34 : Favoriser le recours aux énergies renouvelables et de récupération

Axe 3 : Gouvernance et éco citoyenneté

Pour une gouvernance
durable

Action 42 – Sensibiliser les citoyens du territoire au développement durable

Action 44 – Organiser le suivi et l'évaluation partagée de la démarche A 21

5.2. Politique de la ville

Evolutions budgétaires :

Budget de fonctionnement		Budget d'investissement	
Montant en euros et part du budget total de la CAM	Evolution par rapport à 2011	Montant en euros et part du budget CAM (hors voirie)	Evolution par rapport à 2011
530 145€ 1%	-7% -17%	583€ 0%	-8% -17%

Indicateurs :

Indicateurs	2011	2012
Evolution de la fréquentation des lieux d'accueil enfants – parents	207 familles et 298 enfants	288 familles pour 443 enfants
Nombre de familles suivies par un(e) éducateur(trice) spécialisé(e)	12	Non disponible
Fréquentation des trois aires d'accueil (Muret / Portet-sur-Garonne / Saint-Lys) des gens du voyage	667 personnes	414 personnes
Accompagnement financier des communes par la CAM dans le cadre du Contrat Educatif Local	10 000 euros	6 000 euros
Nombre d'animations proposées aux familles	1 concours de dessin	2 théâtres forum et 1 ciné-débat en 2012

Pistes d'amélioration identifiées par la direction :

Politique de la ville - cohésion sociale				
Piste d'amélioration	identifiée	toujours d'actualité	prise en compte	réalisée
Ouvrir un 7 ^{ème} lieu d'accueil enfants – parents	2011			2012
Organiser le Printemps de la Jeunesse	2011		2012	2013
Signer officiellement le CEJ entre la CAF et la CAM	2011			2012

Actions du 1^{er} programme Agenda 21 pilotées par la direction :

Axe 3 : Gouvernance et éco-citoyenneté	
Pour favoriser le vivre ensemble	Action 38 – Faciliter l'engagement des jeunes sur le territoire
	Action 39 – Accompagner les gens du voyage

5.3. Communication

Evolutions budgétaires :

Budget de fonctionnement		Budget d'investissement	
Montant en euros et part du budget total de la CAM	Evolution par rapport à 2011	Montant en euros et part du budget CAM (hors voirie)	Evolution par rapport à 2011
104 263€ 0,3%	-20% -29%	4 354 € 0%	+633%

Indicateurs :

Indicateurs	2011	2012
Nombre de visiteurs sur le site Internet	122 983	140 690
Nombre de numéros tirés du magazine de l'Agglomération	Un numéro à environ 35 000 exemplaires	Un numéro à environ 35 000 exemplaires

Actions orphelines 1^{er} programme Agenda 21:

Axe 3 : Gouvernance et éco citoyenneté	
Pour une gouvernance durable	Action 43 – Favoriser la coopération entre les communes
Pour favoriser le vivre ensemble	Action 40 – Faciliter l'intégration des personnes en situation de handicap sur le territoire

Conclusion et Perspectives

2.1. Vers un rapport stabilisé dans sa forme et plus participatif dans son élaboration?

Le rapport annuel de développement durable à une double vocation : L'évaluation de la part du budget engagé en faveur du développement durable ainsi que la mise en valeur des actions de chacun des services en faveur du développement durable.

Mettre en commun ces actions au sein d'un rapport de développement durable permet l'appropriation de ce paradigme par l'ensemble des élus et des agents de la CAM. Le caractère annuel et répété de ce rapport tend à modifier la perception de chacun sur le développement durable.

Afin de favoriser l'appropriation et la mise en valeur des actions sur le développement durable, il est nécessaire de faire évoluer la méthode de construction de ce rapport et de tendre vers une construction plus collaborative associant les services et les commissions, et mieux coordonnée avec l'élaboration d'autres documents, en particulier le rapport d'activité et le document d'orientation budgétaire.

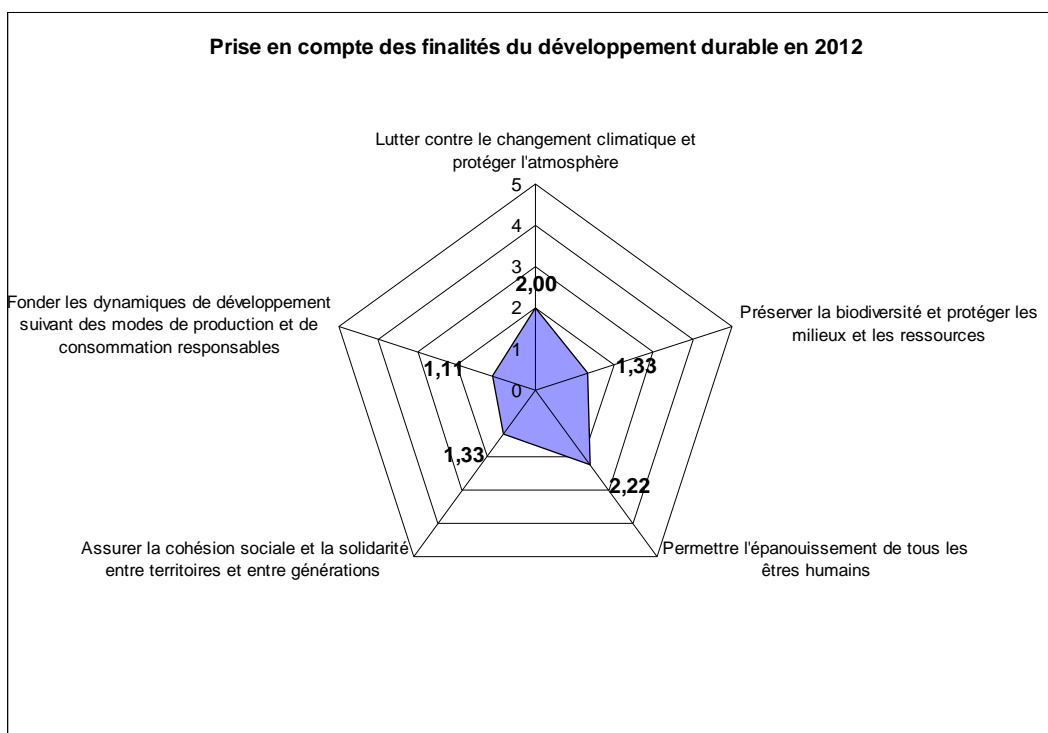
Il conviendrait également de stabiliser dans la durée, voire d'affiner, les indicateurs d'évaluation des politiques et des actions au regard du développement durable, de manière collective.

Enfin, amorcer la rédaction du rapport de développement durable plus en amont permettrait une réflexion plus pointue sur les perspectives d'amélioration au sein de chacun des services.

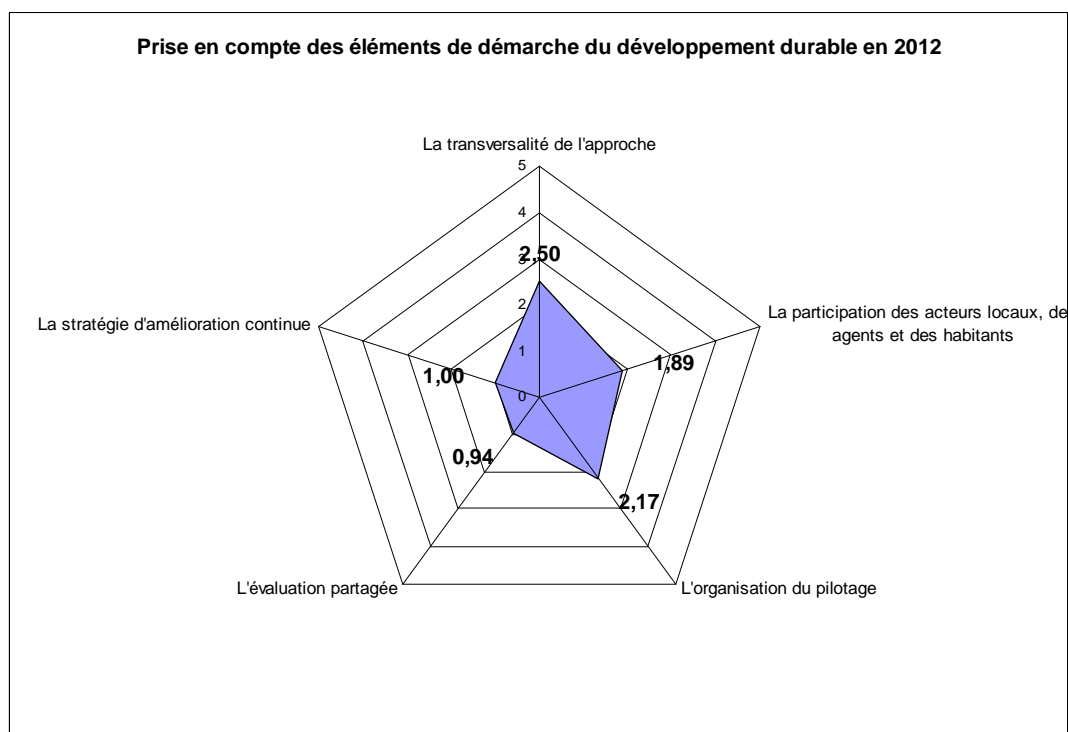
2.2. Perspectives et progrès

De nombreuses actions dans tous les services et donc concernant l'ensemble des compétences communautaires témoignent de l'engagement des élus et des agents en faveur des finalités du développement durable.

Les radars proposés ci-après visent à illustrer de manière visuelle l'engagement global de la CAM en faveur du développement durable. Ils concernent une année et seront naturellement différents chaque année, en fonction des projets portés par la collectivité et aussi en fonction de l'évolution des comportements et des pratiques professionnelles. Il n'y a aucun jugement de valeur, il s'agit d'une sorte de synthèse instantanée qui a vocation à interpeller, à questionner, à mettre en lumière les tendances et les évolutions.



La finalité qui apparaît la mieux traitée concerne l'épanouissement des êtres humains, ce qui est en cohérence avec l'orientation forte de la CAM vers les services aux familles. En outre, la prise en compte des modes de consommation responsable reste un peu en retrait. Mais globalement, la prise en compte de l'ensemble des finalités est assez équilibrée, témoignant de l'appropriation par les élus et les techniciens des enjeux sociaux, écologiques et économiques à intégrer dans les actions et politiques menées.



La transversalité apparaît comme l'élément de démarche le mieux pris en compte, la participation des acteurs et l'organisation du pilotage sont de mieux en mieux intégrées. Les dispositifs d'évaluation partagée et d'amélioration continue restent à développer.